



## Communiqué de presse



Les Abymes, Décembre 2020

L'Institut d'émission des Départements d'Outre-mer (IEDOM) Guadeloupe publie :

## Les tendances conjoncturelles du 3e trimestre 2020 <u>Téléchargez-le ici</u>

## Le climat des affaires s'améliore, mais les chefs d'entreprise restent inquiets

Au 3e trimestre 2020, l'**indicateur du climat des affaires** remonte de 13,6 points, mais demeure bien en dessous de sa moyenne de long terme. Il s'établit à 89,8 points, les chefs d'entreprise interrogés par l'IEDOM demeurant particulièrement fébriles en cette période de faible visibilité tant sur le plan sanitaire qu'économique.

Pour autant, la **consommation des ménages** l'**investissement privé** et les **échanges extérieurs** rebondissent, même si leurs niveaux annuels sont moindres que ceux de 2019.

L'activité bancaire reste dynamique. L'encours de crédits croît de 3,9 % sur le 3<sup>e</sup> trimestre,

## Indicateur du climat des affaires en Guadeloupe

(100 = moyenne de longue période)

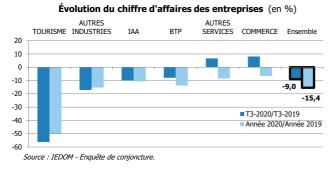


Source : Enquête de conjoncture IEDOM.

porté par la poursuite du recours massif aux PGE. Depuis la mise en place de ces derniers, leur montant a triplé pour atteindre 633,8 M€ au 24 novembre 2020. En parallèle, les **actifs financiers** progressent de 2,8 % sur le trimestre : une partie des PGE non utilisée vient alimenter les comptes courants des entreprises et d'autre part, l'épargne des ménages continue de progresser dans un contexte de consommation encore ralentie malgré le rebond constaté au 3° trimestre. Sur les 2° et 3° trimestres 2020, les ménages guadeloupéens ont épargné en moyenne 150 M€, contre environ 35 M€ en moyenne par trimestre sur les 5 dernières années.

Par ailleurs, après avoir atteint un point bas historique un an auparavant à 3,5 %, le **taux de créances douteuses** est reparti à la hausse et s'établit à 4,3 % à fin septembre 2020.

Le **marché de l'emploi** et les défaillances d'entreprises semblent quant à eux encore bénéficier des pare-feu érigés par les pouvoirs publics pour atténuer l'impact de la crise. Toutefois, des signaux négatifs sont d'ores et déjà captés : 5,5 % des chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête de conjoncture affirment avoir licencié au moins un salarié au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2020 et 33,9 % d'entre eux, contre 77,0 % au 2<sup>e</sup> trimestre, ont encore eu recours au chômage partiel au sein de leur structure.



À l'échelle sectorielle, les entreprises du **tourisme** sont les plus touchées. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, le nombre de passagers arrivés à l'aéroport est moitié moins important considérant la même période en 2019. Les professionnels du secteur estiment leur perte de chiffre d'affaires (CA) sur l'année 2020 à 49,8 %. Le secteur des **autres industries** suit avec une perte de CA annuelle estimée à 15,3 %, notamment sous l'effet de la contraction d'activité observée dans le secteur du **BTP** (-13,8 %).

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société en cours d'immatriculation, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.